



Les Genevez, le 12 juin 2018

AVIS OFFICIEL

Bourses communales aux étudiant(e)s et apprenti(e)s

Les bourses communales sont octroyées durant quatre ans aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures.

Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant à ces critères sont prié(e)s de se présenter personnellement à l'administration communale

du jeudi 21 juin 2018 au jeudi 12 juillet 2018

où cette bourse leur sera versée sur présentation d'un document attestant la fréquentation des cours durant toute l'année scolaire écoulée.

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé durant la période estivale

Du lundi 23 juillet 2018 au lundi 6 août 2018 à 9h00

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal de Saulcy, tél. 032 433 41 30
Nous vous remercions de votre compréhension.

Inscription à l'assurance chômage durant la période estivale

Les personnes qui devraient s'inscrire au chômage durant la fermeture du secrétariat communal (voir dates ci-dessus), sont invitées à le faire directement auprès de l'ORP à Saignelégier, téléphone 032 420 39 40.

Dépouilles

Si des personnes sont intéressées à faire des dépouilles sur une commune du triage La Courtine (Lajoux, Les Genevez, Montfaucon ou St-Brais), veuillez contacter le garde forestier lorsqu'une coupe a commencé ou que vous avez trouvé une dépouille qui vous intéresse.

Il n'y a plus de journée d'attribution, les dépouilles sont attribuées en fonction des arrivés.

C'est volontiers que le garde forestier viendra vous attribuer une dépouille.

S'il n'y a pas eu d'appel les dépouilles seront nettoyées directement par l'entreprise.

Donc n'attendez pas la fin de la coupe.

Garde forestier, Guillaume Schaller
079 706 21 24 (uniquement sur le mobile)

Le Conseil communal